

Projet photovoltaïque de PRESNOY sur une surface de 36,49 ha

Comme tous les projets agrivoltaïques on constate un manque d'information de la population directement concernée par l'installation d'une centrale photovoltaïque qui va obligatoirement changer l'environnement de chacun.

De nouveau les terres agricoles sont sollicitées, ne sont-elles pas de bonne qualité ? Au contraire on note dans l'étude préalable une terre classée en qualité bonne 4,5 à 6 (potentiel de moyen à bon) ?

L'ensoleillement est-il suffisant ? Non car il est inférieur à la moyenne nationale !

Le projet agricole est basé sur un problème de surmortalité à l'agnelage qui serait dû aux conditions climatiques ???

Mais dans l'étude d'Abowind aucune comparaison n'est faite avec un autre éleveur, voire un éleveur d'une autre région soumis aux mêmes conditions climatiques, voire à des conditions plus défavorables.

De ce fait, on peut donc émettre des doutes sur les compétences des éleveurs ? Et en quoi l'installation de panneaux photovoltaïques même avec des abris en polycarbonate pourra résoudre le problème de compétence ?

Il s'agit bien là d'un projet alibi ! De plus, on parle d'un suivi de l'exploitation mais aucun organisme n'est mentionné dans le document ! Qui effectuera ce suivi ?

Collectif « Sauvons le Bocage Nivernais »

94 Route du Grand Chemin

58250 La Nocle-Maulaix

[Facebook Sauvons le Bocage Nivernais](#)